

# Commune de Lumes



## Protocole d'accueil spécial COVID Service périscolaire de Lumes

### Fonctionnement général

- La restauration scolaire a lieu Rue de l'Église à Lumes et est ouverte de 11h30 à 13h20 (inscription obligatoire). En dehors du temps de restauration, la garderie a lieu dans le bâtiment de l'école maternelle pour les enfants scolarisés en maternelle et dans le bâtiment de l'école primaire pour les enfants scolarisés en primaire.
- La garderie du matin et du soir a lieu dans le bâtiment de l'école maternelle aux horaires suivants :
  - \* le matin (de 7h30 à 8h20)
  - \* le soir (de 16h30 à 18h00)
- Sont accueillis uniquement les enfants des écoles maternelle et primaire de Lumes
- La cantine et la garderie seront organisées afin d'éviter le brassage des enfants : un groupe maternelle et un groupe primaire

### Accueil du matin / soir

- Les familles sont invitées à prendre la température avant le départ pour la garderie. En cas de symptômes ou fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part aux services périscolaires
- Les enfants sont accueillis à l'école maternelle de Lumes (place Pol Renard)
- Le matin, les enfants sont accueillis à la porte extérieure des toilettes par un agent communal, les familles ne doivent pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement (sonner pour signaler votre arrivée et placez-vous face à la caméra de l'interphone)
- Les enfants se lavent les mains à leur arrivée à la garderie
- Le soir, les enfants sont rendus dans la cour par un agent communal (sonner pour signaler votre arrivée et placez-vous face à la caméra de l'interphone)
- Nous demandons aux familles de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation dans la cour, devant l'école et sur le parking de l'établissement

### Restauration

- Les repas sont fournis par le traiteur Fabrice GROSSMANN de Saint-Laurent
- Durant les temps de repas, les gestes barrières seront appliqués ainsi que des conditions sanitaires spécifiques

### Espace de vie

- Un ménage quotidien sera effectué particulièrement sur les points de contact
- Le matériel de garderie sera désinfecté chaque fin de journée
- Les tables d'activités seront désinfectées après chaque temps de garderie
- Les toilettes seront désinfectées après chaque passage

### Règles sanitaires spécifiques

- Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans. Un sac sera fourni par les parents pour y insérer le masque le temps du repas
- Le port du masque est obligatoire pour l'équipe d'encadrement

- Le port du masque est obligatoire pour les parents jusque dans la cour
- Un enfant qui présenterait des symptômes et/ou de la température (38°C) serait mis à l'écart avec un masque sanitaire et la famille serait invitée à venir le rechercher
- Les enfants seront invités à se laver les mains de manière régulière et éventuellement à utiliser du gel hydro alcoolique si nécessaire
- Toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement devra porter un masque et se laver les mains au gel hydro alcoolique à son arrivée

Lumes,

le 06 novembre 2020

  
Le Maire,

Olivier PETITFRERE



**TOUTE INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES ENGAGE LA FAMILLE ET L'ENFANT A RESPECTER LES REGLES ANNONCEES DANS CE PROTOCOLE**